

Projet éducatif





Édito

Le projet éducatif élaboré par la direction petite enfance est un outil d'expression de la volonté politique de la ville de Saint-Martin-d'Hères, en matière d'éducation.

Ainsi, à travers ce projet éducatif, la ville a souhaité revenir sur le sens de son action publique dans le domaine de l'éducation, sur ce qui motive et singularise les orientations de sa politique de la petite enfance.

Offrir un mode d'accueil épanouissant pour le jeune enfant, accompagner les parents dans leur fonction parentale, réduire les inégalités sociales, développer des modes de garde diversifiés, favoriser l'égalité femmes/hommes et filles/garçons, permettre de concilier la vie familiale/personnelle et professionnelle, favoriser la mixité de la population tels sont les axes fixés par la ville. Ces axes sont fondés sur des valeurs fortes dans l'intérêt de l'enfant.

Ainsi, en cohérence et en complémentarité avec le projet éducatif de territoire, la direction petite enfance s'est engagée dans un travail sur ces mêmes valeurs qui animent ses actions, en mettant ce thème en réflexion et en débat avec les agents.

Un échange avec les parents a été également impulsé, lors du conseil inter-structures. L'enjeu pour la ville de Saint-Martin-d'Hères et pour la direction petite enfance consiste à permettre à tous-tes les agent-es de parler le même langage sur le plan des valeurs et de s'identifier à celles-ci, car elles fondent le service public de qualité que les élus et les professionnels veulent tant pour le jeune enfant que pour sa famille.

Monique Denadji
Adjointe petite enfance





Vivre ensemble

c'est découvrir, rencontrer, partager des moments de vie avec les autres dans le respect de chacun.

- > Accueillir et accompagner chaque enfant et chaque parent dans le respect des différences en ayant une attention propre à chacun.
- > Offrir des repères pour que l'enfant s'épanouisse et trouve sa place dans le groupe et plus tard dans la société :
 - l'aider à exprimer ses émotions, ses envies et prendre en compte celles des autres
 - lui permettre d'expérimenter les premières règles de vie en groupe.
- > Faire découvrir à l'enfant et à sa famille différentes cultures en proposant des livres, des comptines, des cuisines, des musiques.
- > Proposer à la famille de partager des moments et / ou de s'impliquer au sein des structures petite enfance (temps festifs, ateliers parents-enfants, projets, conseil inter structures...).
- > S'ouvrir au monde extérieur au sein des quartiers (écoles, médiathèques, maisons de quartier, Mûrier...) et à la culture (Mon ciné, musées, l'espace culturel René Proby, L'heure bleue...).





La bienveillance

est fondée sur la prise en compte des besoins de chacun .

- > Être à l'écoute de l'enfant à travers les différentes formes d'expression de ses émotions.
- > Savoir adapter nos réponses en fonction de chacun (enfant , famille, agents) dans le cadre de nos pratiques professionnelles.
- > Accueillir les enfants, les parents et les nouveaux professionnels dans une dynamique positive en valorisant les compétences de chacun.
- > Construire une relation de confiance entre les familles, les enfants et les professionnels par des temps spécifiques : temps collectifs, échanges au quotidien, temps festifs, période d'adaptation.
- > Accueillir les familles en prenant en compte leur diversité (culturelle, sociale, familiale).
- > Individualiser l'accueil : horaires, rythmes, alimentation dans la limite des contraintes collectives.





L'autonomie

c'est la capacité de répondre à ses propres besoins, de prendre ses décisions, tout en prenant en compte son environnement.

- > Développer l'estime de soi et la confiance en soi de l'enfant en le valorisant dans ses acquisitions et en l'accompagnant dans l'expression de ses besoins et de ses émotions.
- > Favoriser le bien-être de l'enfant :
 - proposer des repères dans le temps, des rituels et des règles de vie
 - faciliter les échanges au quotidien avec les familles.
- > Stimuler et éveiller la curiosité de l'enfant :
 - aménager des espaces de vie
 - proposer des jeux et activités riches et variés
 - organiser des sorties découvertes.
- > Accompagner le développement de l'enfant : socialisation, compétences cognitives, langage, motricité, propreté.
- > Proposer des situations qui encouragent l'enfant à faire des choix librement (jeux, activités) et ainsi développer son propre jugement.
- > Encourager et accompagner l'enfant à faire seul.



L'équité

c'est prendre en compte la singularité de chacun (enfants, familles), c'est participer à la lutte contre les inégalités, et intervenir pour chacun selon ses besoins.

- > Donner à chacun la même information sur les modes d'accueil, accompagner les démarches administratives (service administratif, information collective, rendez-vous individuels, relais assistantes maternelles).
- > Respecter le critère d'ordre d'inscription pour entrer en Établissement d'accueil du jeune enfant contribue à la mixité sociale..
- > Prendre en compte les situations particulières que rencontrent les enfants ou leur famille (handicap, parents mineurs, etc.) permet un accès équitable aux modes d'accueil.
- > Proposer le même accueil aux enfants et à leur famille sans discrimination de genre, d'origine, de situation sociale.
- > Accompagner la parentalité par de l'écoute, de la compréhension des choix de chacun et valoriser les différences culturelles.
- > Travailler avec le principe d'égalité entre filles et garçons .



Compétences

L'accompagnement des jeunes enfants nécessite des diplômes obtenus par des formations reconnues, de l'expérience et de la formation tout au long de la vie.

- Accompagner des jeunes enfants nécessite des diplômes obtenus par des formations reconnues, de l'expérience et de la formation tout au long de la vie.
- Constituer une équipe pluridisciplinaire composée : d'infirmières puéricultrices, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, de psychologues, médecins, d'agents spécialisés "petite enfance" et d'assistantes maternelles.
- Évoluer dans les pratiques professionnelles à partir de l'évaluation des compétences et de l'accès à la formation (journées pédagogiques, formations extérieures).
- Alimenter nos réflexions en s'informant sur les évolutions dans le domaine de la petite enfance, et en échangeant sur des questions éducatives avec les familles.
- Favoriser la cohérence éducative au quotidien : communication, écoute et confiance, temps d'échanges et d'ajustements des pratiques professionnelles au sein des équipes.
- S'appuyer sur un cadre de référence commun (valeurs, charte, projet pédagogique, règlement intérieur).
- Reconnaître la nécessité des qualifications pour l'accueil du jeune enfant par l'emploi de professionnels formés et diplômés au-delà des quotas imposés par la législation.



l'Adaptabilité

c'est observer, adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement à la parentalité.

- > Proposer des services variés : accueil collectif, accueil familial, en régulier ou en occasionnel, relais assistantes maternelles (RAM) , lieux d'accueil enfants-parents (LAEP).
- > Évaluer, co-construire l'offre de services avec les partenaires (Caisse d'Allocations Familiales - Caf, Département, Centre communal d'Actions Sociales).
- > Observer les demandes : statistiques, recueil des besoins des familles.
- > Moduler l'accueil : selon les changements et les situations particulières (emploi, santé, composition de la famille, etc) .
- > Renforcer les moyens : pour les enfants en situation de handicap, pour des sorties, événements particuliers.
- > Coordonner les actions des professionnels et des partenaires pour répondre aux demandes spécifiques (situations qui nécessitent plusieurs intervenants).
- > Élaborer des critères d'attribution qui permettent la mixité sociale (critère d'ordre d'inscription) et prennent en compte l'évolution des demandes (handicap, situations socio-professionnelles...)
- > Concerter les familles dans le cadre du conseil inter-structures.



Ce projet éducatif est commun à tous les lieux d'accueil petite enfance.

Il est illustré dans votre structure par le projet pédagogique, élaboré par l'équipe pluridisciplinaire, celui-ci traduit les intentions éducatives dans les actes au quotidien, dans les temps d'éveil et de découverte de votre enfant.

Petite 
enfance

44 avenue Benoît Frachon, Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 60 72 17 - petite.enfance@saintmartindheres.fr